

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FAMILLES RURALES BRETIGNOLLES DU 20/02/2023 A 19h

Membres du Conseil d'Administration présents :

Michelle Rotillon (Présidente) / Claudine Caron (Trésorière) / Marie Froger (Vice-Présidente) / Ingrid Backelandt (Secrétaire) / Colette Lesueur (Scrabble) / Sylvie Castagné (Scrabble) / Maryse Praud (Photo) / Chantal Massacrier (Photo) / Johny Pachot (Photo) / Silvette Martin (Photo)

Membres du Conseil d'Administration co-optés présents : Evelyne Alexandre (Scrabble) / Maryse Briand (Scrabble)

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h

Mot d'accueil de la Présidente et présentation des différentes personnes officielles présentes :

La Présidente remercie l'ensemble des adhérents pour leur présence ainsi que les personnalités extérieures à l'association également présentes dans la salle :

- Mr José PARETS, Adjoint au Maire de Brétignolles, en charge des Sports et de la vie associative
- Mr Jean GUY, Président de Familles Rurales Vendée
- Mme Emma BRENON, chargée de mission pour Familles Rurales Vendée
- Maître GRELLIER-DRAPEAU, avocate et conseillère juridique

Quorum

Nombre d'adhérents à Familles Rurales Brétignolles du 01/09/2021 au 31/08/2022 = 285

Nombre d'adhérents présents ou représentés = 89

Le quorum est fixé à 71.25 adhérents, soit $\frac{1}{4}$ des adhérents.

Avec 89 adhérents présents ou représentés, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut donc délibérer valablement.

Prix de la carte Familles Rurales

Pour la saison 2022-2023, le prix de la carte Familles Rurales reste inchangé soit :

- 25€ pour la carte Famille (33€ pour les nouveaux adhérents)
- 13€ pour la carte Séniors (18€ pour les nouveaux adhérents)

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association Familles Rurales Brétignolles 2021/2022

Il est rappelé aux membres présents que le compte-rendu de la précédente Assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu le 22 novembre 2021 est consultable sur le site Internet de l'Association FR Brétignolles.

Certains adhérents se plaignent de ne pas avoir reçu ce compte-rendu par mail ainsi que les bilans financiers de l'association.

Il est rappelé que le compte-rendu est disponible pour tous, adhérents ou non, sur le site Internet de Familles Rurales Brétignolles et qu'il n'y a aucune obligation de l'envoyer par mail puisqu'il est disponible à la libre consultation de chacun. Il est également rappelé que l'Assemblée Générale est justement le moment privilégié pour tous les adhérents pour prendre connaissance de l'état des comptes de l'association ainsi que de ses actions passées et de ses projets.

Il est proposé à l'ensemble des adhérents présents ou représentés de procéder au vote à main levée du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2021. Aucun adhérent ne s'étant opposé à cette proposition, le vote est réalisé à main levée. ;

Résultats du vote :

Contre	1	⇒ Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Familles Rurales Brétignolles du 22 novembre 2021 est approuvé.
Abstention	25	
Pour	63	

Hommage à Jacqueline Guillot

La fin d'année 2021 a été marquée par le décès de notre présidente et amie Jacqueline Guillot, emportée par la maladie. Les membres du CA tenaient à rappeler combien Jacqueline s'était investie pour notre association et à souligner son implication sans faille. Il est proposé aux adhérents d'applaudir Jacqueline pour ses années au service de notre Association.

RAPPORT MORAL

Avant de laisser la parole aux différentes responsables de sections pour qu'elles présentent leurs activités respectives, la Présidente rappelle que la saison 2021-2022 a été la saison de l'après COVID, où chacun a pu progressivement reprendre ses activités. Cette saison est marquée par le retour progressif de nos adhérents au sein de leurs activités, même si nous sommes encore loin du dynamisme de l'avant COVID.

L'association compte 285 adhérents pour la saison 2021-2022 dont 12 membres présents au Conseil d'Administration. Elle proposait 4 activités en 2021-2022 et une nouveauté pour la saison 2022-2023 :

- Club Photo
- Scrabble
- K'Danse (modern'jazz pour les enfants)
- Pilates et hatha-yoga
- Aquarelle (nouveauté 2022-2023)

■ Club Photo – Responsable : Maryse PRAUD

Pour la saison 2021-2022 :

- 22 adhérents
- 4 à 5 sorties photos (Pornic, Noirmoutier..)
- Prestations au Marché de Noël en décembre 2021 et à la Courses des 2 Plages en mai 2022
- Participation aux Concours Régionaux et Nationaux
 - Régionaux, en mars 2022, sur 6 compétitions : 2 fois 1ers, 2 fois 2èmes et 2 fois 3èmes – ces résultats permettent de passer en National
 - Nationaux 2 en avril 2022 : 1 fois 2^{ème} (sélectionné pour le National 1 catégorie « Nature papier » en 2023) et 1 fois 13^{ème} (sélectionné pour le National 1 catégorie « Image projetée monochrome » en 2023)
- Exposition à la Maison des Frères sur le Thème « Reflets »

Pour la saison 2022-2023 :

- 23 adhérents dont 4 nouveaux
- Au moins une sortie par mois (Clisson, Lac du Jaunay, forêt d'Aizenay...)
- Prestations au Marché de Noël en décembre 2022 et à la Courses des 2 Plages en 2023
- Participation aux Concours Régionaux et à 2 concours Nationaux 1
- Accueil à Brétignolles des concours :
 - Régionaux en mars 2023 à la Maison des Associations
 - National 2 « Nature papier » en avril 2023 à la Salle des Fêtes
- Exposition en juillet 2023 à la Maison des Frères sur le Thème « Mouvements »

▪ Scrabble – Responsables : Sylvie CASTAGNE et Colette LESUEUR

L'activité s'adresse aux adultes de tous âges. Elle a lieu chaque jeudi après-midi au Pôle Associatif dans une ambiance convivable pendant l'année scolaire.

Evolution de l'effectif :

- 23 adhérents en 2021/2022
- 28 adhérents en 2022/2023 dont 8 nouveaux

Le scrabble pratiqué est le scrabble « duplicate » : chaque joueur joue individuellement et dispose des mêmes lettres que les autres.

C'est une activité ludique, qui fait travailler la mémoire et la concentration et permet d'enrichir son vocabulaire. C'est à la fois un jeu de lettres, mais aussi un jeu tactique. Il n'y a pas d'esprit de compétition entre les adhérents, juste l'envie de passer un agréable moment.

Les responsables adressent leurs remerciements à la municipalité pour la salle et la subvention allouée à l'activité. Elles invitent également chacune et chacune à venir tester cette activité ludique.

▪ Aquarelle – Responsable : Colette LESUEUR

Il s'agit d'une nouvelle activité lancée pour la saison 2022-2023. L'atelier aquarelle est ouvert aux adultes et tous les niveaux sont acceptés, y compris les débutants. Chacun doit se munir de son propre matériel. L'effectif est limité à 10 personnes afin de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions. Le cours compte actuellement 8 adhérents qui pratiquent et se perfectionnent dans une ambiance conviviale.

Il est prévu 20 séances de 3 heures sur l'année dispensées le jeudi de 14h à 17h au Pôle Associatif. Le prix de l'adhésion est de 210€ pour l'année, soit 10.50€ le cours de 3h.

Les cours sont dispensés par Evelyne PEIGNAULT, aquarelliste de renom, qui a exposé à la Maison des Frères à Brétignolles en 2022. Elle pratique l'aquarelle depuis 23 ans et donne des cours depuis plus de 10 ans.

Il est envisagé d'exposer quelques créations des élèves en fin d'année lors de l'exposition réalisée par leur professeure du 30/05 au 18/06 à l'Office de Tourisme.

▪ K'Danse – Danse modern'jazz – Responsables : Ingrid BACKELANDT et Marie FROGER

Pour la saison 2021-2022 :

- 62 élèves âgés de 5 à 17 ans (dont 7 élèves en atelier chorégraphique, inscrits pour se présenter aux concours)
- 7 créneaux de cours pour 7h30 de cours dispensés chaque semaine hors vacances scolaires
- Organisation des Portes Ouvertes de Noël en décembre 2021 à la Salle des Fêtes afin que les élèves puissent présenter les danses apprises en cours
- Participation aux rencontres de danse à Soullans en mars 2022 pour le groupe des ados

Pour la saison 2022-2023 :

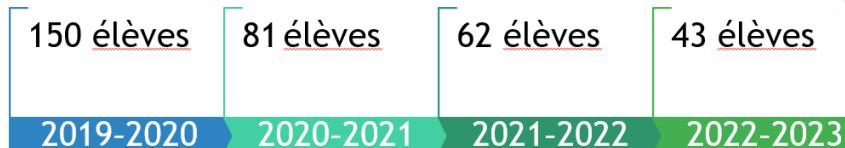
- 43 élèves inscrits en septembre 2022, ce qui correspond à 19 élèves de moins qu'en 2021-2022 soit une baisse de 30% des effectifs sur un an
- 6 créneaux de cours (soit 1 de moins que la précédente saison) pour 7 heures de cours qui auraient pu être dispensées par semaine (30 minutes de moins)
- Impossibilité de réunir certains cours en raison de la différence d'âge (et de niveau) qui aurait été trop importante pour les élèves

La baisse des effectifs ainsi que le déficit financier croissant de cette activité ont conduit l'association à devoir arrêter dans l'urgence cette activité en septembre 2022. Cette décision a été prise par le CA de Familles Rurales. Il s'agit d'une décision qui a été difficile à prendre mais qui faisait appel au bon sens car la situation dégradée ne pouvait malheureusement plus durer.

Il est rappelé que, si une association n'a pas vocation à faire de bénéfices, elle doit néanmoins tendre vers une stabilité financière afin d'assurer sa pérennité.

Afin d'expliquer plus en détails les raisons qui ont conduit l'association à cette prise de décision, il est présenté aux adhérents **l'évolution des effectifs de la danse** ainsi que des **éléments financiers significatifs** :

Baisse constante des effectifs K'Danse



Perte de 71% des effectifs danse en 3 ans

- COVID
 - Changements d'habitudes pour les familles
 - Pour les parents : perte de revenus, hausse du coût de la vie...
- Offre très importante des activités associatives à Brétignolles

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette baisse des effectifs :

- Le COVID a entraîné des changements d'habitude pour les élèves comme pour les familles. La fermeture des salles, stoppant la pratique de la danse, a pu conduire les familles à se tourner vers des activités dispensées en extérieur.
- Le COVID a pu également entraîner des pertes de revenus pour les familles auxquelles s'ajoute la hausse du coût de la vie qui oblige les enfants à choisir ou à ne faire qu'une activité au lieu de 2 ou 3 par le passé.
- Enfin, il y a une offre d'activités très importante sur la commune car le tissu associatif est très dense, ce qui permet aux familles de pouvoir choisir des activités adaptées à leur budget ou à leurs contraintes personnelles.

Eléments financiers K'Danse 2022-2023

Dépenses : 12.149,99€

Recettes : 5.400,70€

DEFICIT : 6.749,29€

Coût horaire d'une heure de danse

60,90€ charges comprises

Remboursement des adhérents suite à l'arrêt de Fanny

1.020€ pour la saison 2021/2022

Cotisation à demander aux familles

330€ par an pour 1h de cours au lieu de 130€

Pour être à l'équilibre

L'arrêt de l'activité danse a conduit l'Association Familles Rurales Brétignolles à proposer au professeur un avenant à son contrat de travail avec des heures forcément revues à la baisse puisqu'elle ne pourrait désormais dispenser que des cours de pilates et de hatha-yoga en tant que salariée au sein de l'association. Cette proposition ne convenait pas à la salariée, le Conseil d'Administration a décidé d'entamer une procédure de licenciement économique à l'encontre de son professeur. L'association ne pouvait, en effet, pas continuer indéfiniment à payer 7 heures de cours de danse non effectués chaque semaine à sa salariée.

▪ Pilates et Hatha-Yoga 2021/2022 – Responsable : Nadine NAUD

123 inscrits pour 149 participations à des cours puisqu'un même adhérent peut avoir adhéré pour participer à plusieurs cours.

9h30 de cours étaient dispensées chaque semaine

Tous les cours étaient remplis, sauf celui du samedi matin

Beaucoup de demandes d'inscription ont été reçues en cours d'année mais les créneaux disponibles ne correspondaient pas car il était majoritairement demandé des créneaux en soirée.

▪ Pilates et Hatha-Yoga 2022/2023 – Responsable : Le Bureau de Familles Rurales Brétignolles

155 adhérents pour la saison 2022/2023

Le licenciement pour motif économique en décembre 2022 ainsi que la démission de Nadine Naud du Conseil d'Administration ont entraîné les modifications suivantes :

- Le Bureau de Familles Rurales a repris la gestion et la responsabilité de l'activité à la place de Nadine
- Deux nouveaux professeurs recrutés en tant qu'auto-entrepreneurs ont rejoint l'association pour dispenser les cours dès janvier 2022 :
 - Pauline pour le pilates
 - Geneviève pour le yoga
- Un nouveau planning de cours a dû être mis en place en fonction de la disponibilité des salles mais aussi de la disponibilité des nouveaux professeurs qui donnent des cours dans d'autres structures.

Suite aux modifications de planning, l'association a procédé au remboursement de 25 adhérents qui n'ont pas pu poursuivre l'activité car aucun des nouveaux créneaux proposés ne correspondait à leurs disponibilités. La somme de ces remboursements s'élève à 2732.16€

Le cours de 1h30 du vendredi matin comprenait 1h de pilates et une demi-heure de yoga. La nouvelle organisation ne permettant pas de maintenir les 30 minutes de yoga sur ce créneau, l'association a remboursé les 21 adhérents pour ces 30 minutes de yoga non effectuées de janvier à juin 2023, soit 958.23€.

Un état des lieux financier a été présenté concernant la période de septembre à décembre 2022 concernant l'activité pilates et hatha-yoga :

- Recettes sur cette période : 7500€
- Dépenses sur cette même période : 25665.27€ pour salaires et charges
- La professeure salariée était alors rémunérée sur 21 heures mensuelles réparties comme suit :
 - 10 heures de cours de pilates et hatha-yoga réellement dispensées
 - **7 heures** de cours de danse non effectuées mais intégralement payées
 - **4 heures COVID payées mais non effectuées** : La crise COVID avait contraint l'association à mettre en place un protocole sanitaire incluant un quart d'heure de pause entre chaque cours permettant à la professeure d'aérer la salle, de désinfecter les poignées, interrupteurs et les barres. Lors de la reprise normale des activités, la professeure a refusé l'avenant qui lui était proposé et qui supprimait ces quarts d'heure de pause rémunérée entre les cours.
- Remboursements effectués suite à l'arrêt de travail de la professeure d'avril à juin 2022
 - 3350€ de report/remise sur l'inscription 2022-2023
 - 424€ de dons

Il est proposé à l'ensemble des adhérents présents ou représentés de procéder au vote à main levée du rapport moral de l'année 2021-2022. Aucun adhérent ne s'étant opposé à cette proposition, le vote est réalisé à main levée.

Résultats du vote :

Contre	0	⇒ Le rapport moral de l'année 2021-2022 de l'association Familles Rurales Brétignolles est approuvé à l'unanimité.
Abstention	0	
Pour	89	

RAPPORT FINANCIER

La synthèse des comptes de l'association Familles Rurales Brétignolles est présentée pour la saison 2021/2022. L'ensemble des tableaux ci-dessous ont été projeté pour que tous les adhérents puissent prendre connaissance des chiffres en même temps que la présentation du rapport financière est faite par la trésorière.

▪ Dépenses 2021-2022

	TOTAL N-1	TOTAL N	CG N-1	CG N	Rock N-1	Rock N	Scrabble N-1	Scrabble N	Danse N-1	Danse N	PHY N-1	PHY N	Photos N-1	Photos N
Charges courantes	4030,9	5228,3	1059,7	1046,6	275	213,5			217,32	35	267,49	106	2211,4	3827,2
Frais de gestion FR	484,5	2316,5			75,58		40,52	241,2	100,44	436,57	212,22	1411,1	55,74	227,65
Cartes FR	4141,8	3841,2	4141,8	3841,2										
Salaires et charge	38504	37175			4091,4	1281,6			11492	12000	22921	23893		
Sacem et Spree	326,55	450,7							108,85	150,23	217,7	300,47		
Charges sur exercices antérieurs	0	174			83								91	
TOTAL DEPENSES	47488	49185	5201,5	4970,8	4442	1495,1	40,52	241,2	11919	12622	23618	25802	2267,1	4054,8

En réponse aux questions des adhérents présents dans la salle, certains postes sont présentés plus en détail.

Charges courantes = Frais de téléphone, achats de timbres, assurance...

La hausse des charges courantes pour la section photo s'explique par l'achat d'une nouvelle imprimante et de cartouches.

Frais de gestion FR = Ces frais de gestion sont versés par l'association de Brétignolles à la Fédération. La Fédération emploie 39 salariés qui occupent différents postes afin d'aider les différentes associations vendéennes : 6 chargés de mission, un service juridique, un service compta. Un tiers de ce qui est versé à ces salariés de la Fédération Familles Rurales de Vendée provient des frais de gestion payés par chaque association. Ces frais de gestion permettent aussi d'alimenter un fonds de solidarité. Il est rappelé que, lorsque la Fédération aide une association sur une problématique spécifique, elle ne facture rien et ne compte pas les heures passées à aider chaque association. Enfin, sur une carte Familles à 24,95€, le montant est réparti entre l'UDAF, la Fédération Nationale, la Fédération Régionale, la Fédération Départementale et l'assurance.

Pour le rock, il n'y a eu ni frais de gestion, ni dépenses liées aux cartes FR puisque la professeure a démissionné pour raison médicale et n'était pas en mesure d'assurer ses cours.

Pour le scrabble, la hausse en 2021-2022 par rapport à N-1 s'explique car il y a eu une remise de la Fédération en N-1 suite au COVID.

Cartes FR = Cette ligne correspond à ce que les adhérents paient pour leurs cartes et que l'association de Brétignolles reverse à la Fédération.

Une adhérente a interpellé le Président de la Fédération Familles Rurales de Vendée car elle ne comprenait pas que la Fédération prélève autant d'argent et puisse faire des bénéfices alors que ce n'est pas le but d'une association. Le Président a expliqué qu'il y avait des années où, effectivement, la Fédération pouvait être bénéficiaire et des années où elle était déficitaire. Lorsqu'elle est déficitaire, la Fédération ne redonne effectivement rien aux adhérents. Elle utilise cet argent, par exemple, pour former du personnel dans les associations vendéennes afin d'aider à l'inclusion des personnes handicapées ou à l'utilisation de l'outil informatique. A contrario, quand elle perd de l'argent, la Fédération ne demande pas aux adhérents de payer plus pour compenser le déficit.

Il est par ailleurs rappelé qu'il n'y avait à la rentrée 2022 plus qu'une seule salariée au sein de Familles Rurales Brétignolles. Et a fortiori, au moment de l'assemblée générale, il n'y a plus aucun salarié au sein de Familles Rurales Brétignolles.

▪ Recettes 2021-2022

	TOTAL N-1	TOTAL N	CG N-1	CG N	Rock N-1	Rock N	Scrabble N-1	Scrabble N	Danse N-1	Danse N	PHY N-1	PHY N	Photos N-1	Photos N
Cours et produits divers	34932	27632		725,44	3290		342	144	11036	7787,1	17200	16905	3063,7	2070,9
Subventions	4030	3541			645		150	150	1815	2148	1000	1000	420	243
Rbt PAS	6940,5	0							2313,5				4627	
Cartes FR	4162,4	4298	4162,4	4298										
Produits sur exercices antérieurs	0	27,23								27,23				
TOTAL RECETTES	50065	35499	4162,4	5023,4	3935	0	492	294	15164	9962,3	22827	17905	3483,7	2313,9

Cours et produits divers = Cette ligne correspond à ce que les adhérents payent pour participer à leurs cours. Dans cette catégorie, on retrouve également les recettes générées par ce que la section peut récupérer en organisant un évènement. Par exemple, les bénéfices liés aux ventes de photos lors du Marché de Noël vont se retrouver dans cette rubrique pour le Club Photo. De même, par le passé, quand K'Danse organisait des galas de danse, les bénéfices des spectacles se retrouvaient également sur cette ligne de produits.

Subventions = Ce sont les subventions versées par la municipalité de Brétignolles pour chaque section et qui dépendent du nombre d'adhérents, de l'activité, des évènements organisés permettant d'animer la commune toute l'année.

Rbt PAS = C'est le remboursement qui a été versé à Familles Rurales Brétignolles en raison de l'activité partielle salariée liée au COVID.

▪ Résultat 2021-2022

L'ensemble du résultat de l'exercice 2021-2022 est présenté avec les dépenses, recettes et le résultat :

Poste	TOTAL	TOTAL	CG	CG	Rock	Rock	Scrabble	Scrabble	Danse	Danse	PHY	PHY	Photos	Photos		
DEPENSES	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N		
Charges courantes	4030,9	5228,3	1059,7	1046,6	275	213,5			217,32	35	267,49	106	2231,4	3827,2		
Frais de gestion FR	484,5	2316,5			75,58		40,52	241,2	100,44	436,57	212,22	1411,1	55,74	227,65		
Cartes FR	4141,8	3841,2	4141,8	3841,2												
Salaires et charge	38504	37175			4091,4	1281,6			11492	12000	22921	23893				
Sacem et Spree	326,55	450,7							108,85	150,23	217,7	300,47				
Charges sur exercices antérieurs	0	174			83								91			
TOTAL DEPENSES	47488	49185	5201,5	4970,8	4442	1495,1	40,52	241,2	11919	12622	23618	25802	2267,1	4054,8		
Poste	TOTAL	TOTAL	CG	CG	Rock	Rock	Scrabble	Scrabble	Danse	Danse	PHY	PHY	Photos	Photos		
RECETTES																
Cours et produits divers	34932	27632			725,44	3290			342	144	11036	7787,1	17200	16905	3063,7	2070,9
Subventions	4030	3541			645		150	150	1815	2148	1000	1000	420	420		243
Rbt PAS	6940,5	0							2313,5		4627					
Cartes FR	4162,4	4298	4162,4	4298												
Produits sur exercices antérieurs	0	27,23									27,23					
TOTAL RECETTES	50065	35499	4162,4	5023,4	3935	0	492	294	15164	9962,3	22827	17905	3483,7	2313,9		
Poste	TOTAL	TOTAL	CG	CG	Rock	Rock	Scrabble	Scrabble	Danse	Danse	PHY	PHY	Photos	Photos		
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N		
RESULTAT	2576,8	-13687	-1039	52,68	-507	-1495	451,48	52,8	3245,7	-2659	-790,9	-7897	1216,6	-1741		
Nouveau solde bancaire			2243,2	2339,8	3528,8	1583	3165,2	3219	15902	5672,4			3963,5	2222,6		
SOLDE LIVRET	47819	45465														

Puis un zoom est effectué sur le solde :

	TOTAL	TOTAL	CG	CG	Rock	Rock	Scrabble	Scrabble	Danse	Danse	PHY	PHY	Photos	Photos
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
RESULTAT	2576,8	-13687	-1039	52,68	-507	-1495	451,48	52,8	3245,7	-2659	-790,9	-7897	1216,6	-1741
Nouveau solde bancaire			2243,2	2339,8	3528,8	1583	3165,2	3219	15902	5672,4			3963,5	2222,6
SOLDE LIVRET	47819	45465												

Ce résultat est la synthèse de la saison écoulée su 01/09/2021 au 31/08/2022. On voit apparaître en surbrillance les déficits de chaque section et de l'association de manière générale.

Le déficit du club photo s'explique par l'achat d'une imprimante et d'un ordinateur.

Il est à noter le déficit de la danse s'élevant à 2659€ ainsi que celui du pilates+hatha-yoga de 7897€, soit un déficit cumulé pour ces 2 activités d'un peu plus de 10.000€.

Le solde bancaire des sections danse + pilates + hatha-yoga passe de 15902€ à 5672.40€. Le solde bancaire de ces 3 activités n'était historiquement pas ventilé par activité puisque ces 3 activités étaient dispensées par la même professeure. Ce ne sera plus le cas pour la saison 2022-2023.

Le solde du livret est au 31/08/2022 de 45465€. L'explication de l'existence de ce livret et son histoire sont rappelées aux adhérents. La vente des locaux de la cantine à la municipalité de Brétignolles pour l'aménagement du Centre Bourg avait permis à Familles Rurales de récupérer 115000€ qui avaient été mis sur un livret. Au fil des ans, le solde de ce livret s'est fortement allégé passant de 115000€ en 2007 à 45465€ en 2022.

Cette baisse du solde du livret s'explique par :

- les achats de matériel et autres investissements
 - sono, projecteurs, vidéoprojecteurs, tissus en très grandes quantités pour fabriquer des costumes, le tout pour les spectacles de danse
 - ballons, élastiques, briques, anneaux, tapis pour le pilates et le yoga
 - installation du labo photo pour permettre au club photo de fonctionner
 - différents appareils pour organiser la restauration lors de certains évènements
- des animations qui peuvent plus ou moins bien marcher = cinéma de plein air, structures gonflables, dîners dansants...
- le lancement de nouvelles activités qui peuvent ne pas fonctionner et générer un déficit : anglais, théâtre...
- des déficits récurrents qui se sont installés au fil des ans pour compenser les pertes générées par les activités salariées

Il est proposé à l'ensemble des adhérents présents ou représentés de procéder au vote à main levée du rapport financier de l'année 2021-2022. Aucun adhérent ne s'étant opposé à cette proposition, le vote est réalisé à main levée.

Résultats du vote :

Contre	3	⇒ Le rapport financier de l'année 2021-2022 de l'association Familles Rurales Brétignolles est approuvé.
Abstention	29	
Pour	57	

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAMILLES RURALES
18, rue de la Gîte
85470 BRETIGNOLLES/MER

ASSEMBLEE GENERALE - Élections du 20 février 2023		
TIERS SORTANT se représentant	VOTE	
	Pour	Contre
BACKELANDT Ingrid		
CARON Claudine		
FROGER Marie		

CANDIDATS		
	VOTE	
	Pour	Contre
ALEXANDRE Evelyne		
BRIAND Maryse		

Des bulletins de vote ont été remis à chaque adhérent avant l'assemblée générale lors de l'émargement. Les adhérents ayant des pouvoirs se sont vus remettre des bulletins de vote supplémentaires correspondants aux pouvoirs qu'ils avaient.

Sur ces bulletins vote, sont mentionnés :

- Les adhérentes du tiers-sortant qui se représentent
 - BACKELANDT Ingrid, actuelle secrétaire
 - CARON Claudine, actuelle trésorière
 - FROGER Marie, actuelle vice-présidente
- 2 candidates qui avaient été co-optées pour 2021-2022
 - ALEXANDRE Evelyne
 - BRIAND Maryse

Aucun adhérent ne s'est manifesté avant l'Assemblée Générale auprès de l'association pour faire partie du Conseil d'Administration de Familles Rurales Brétignolles. Un appel à candidatures est lancé pour savoir si, parmi les adhérents présents dans la salle lors de l'Assemblée Générale, certains souhaitent rejoindre le CA de Familles Rurales Brétignolles et se porter candidats. Malgré l'appel appuyé des différents membres du CA qui insistent sur l'importance de rejoindre le CA, de venir aider et prendre part activement à la vie de l'association, personne dans l'assistance ne se porte volontaire.

Il est donc procédé au vote à bulletins secrets des membres du Conseil d'Administration de Familles Rurales Brétignolles.

Le dépouillement et le comptage des votes est réalisé par Ingrid BACKELANDT et Colette LESUEUR, actuelles membres du CA, qui ont sollicité l'aide d'une ou plusieurs personnes de l'assistance pour assurer le bon déroulement du dépouillement. Fabienne Rousseaux s'est portée volontaire pour aider au dépouillement et au comptage.

⇒ **Résultats du vote du Conseil d'Administration de Familles Rurales Brétignolles pour 2022-2023**

		POUR	CONTRE	BLANC	Total
Nombre de votants = 89	BACKELANDT Ingrid	65	16	3	84
Nombre de bulletins = 89	CARON Claudine	65	16	3	84
Nombre de bulletins nuls = 5	FROGER Marie	65	17	3	84
	ALEXANDRE Evelyne	75	6	3	84
	BRIAND Maryse	75	6	3	84

DECLARATION DU COLLECTIF

Un collectif d'adhérents au cours de pilates et de hatha-yoga s'est mis en place à l'annonce du licenciement économique de la professeure en décembre 2022. Ce collectif a fait signer une pétition aux adhérents et adressé un mail au Bureau de Familles Rurales pour demander des comptes lors de l'Assemblée Générale et faire une déclaration.

La parole est donc laissée à Madame Jacqueline JACQUES afin qu'elle puisse lire une déclaration rédigée au nom de ce collectif.

Suite à cette lecture des échanges ont eu lieu. Les membres du Conseil d'Administration de Familles Rurales Brétignolles, le Président de Familles Rurales Vendée, l'Adjoint au Maire en charge des sports et de la vie associative, l'avocate de Familles Rurales ont tour à tour pris la parole pour apporter un certain nombre de précisions.

Le collectif a invoqué l'article 44 des statuts de l'association et reproché à celle-ci de ne pas respecter les statuts puisque, selon le collectif, l'association ne pouvait licencier économiquement que si cette décision avait été prise en Assemblée Générale. Il est rappelé au collectif, par l'avocate de Familles Rurales, que les dispositions statutaires sont classifiées dans un certain nombre de chapitres, de titres. L'article 44 cité appartient au chapitre 6 des statuts, à savoir « Modification des statuts, dissolution ». En l'espèce, la décision d'arrêter ou de commencer une activité appartient bien uniquement aux membres du Conseil d'Administration qui ont été élus pour cela. Si des adhérents ne sont pas d'accord avec les décisions prises par ce CA, il ne faut pas réélire ses membres et il faut se présenter à leur place.

L'avocate rappelle que les membres du CA jouent effectivement un rôle d'employeur pour le compte de l'association et qu'à ce titre, ils sont amenés à prendre des décisions d'employeur comme dans toute structure ayant des salariés.

Le collectif reproche également au Bureau de Familles Rurales de ne pas avoir communiqué concernant le licenciement économique de la professeure et d'avoir mis les adhérents devant le fait accompli. L'avocate répond que, très clairement, en tant qu'employeur, les membres du Bureau et du CA étaient tenus au plus strict secret et n'avaient absolument pas le droit de communiquer sur le sujet. S'ils l'avaient fait, ils auraient alors été dans l'illégalité et auraient pu être attaqués par la salariée. Il existe un certain nombre d'étapes à respecter lors d'un licenciement économique, avec, pour chacune l'obligation de garder la plus stricte discréction pour ne pas porter préjudice au salarié. C'est ce qui a été fait par l'association qui a respecté la procédure.

QUESTIONS DIVERSES

Un adhérent du Club Photo souhaite savoir si la fibre sera déployée au Pôle Associatif car il déplore des lenteurs informatiques. Une solution temporaire va être mise en place afin de déplacer la box au Club photo pour gagner en débit. Puis, si la fibre arrive au Pôle Associatif, le club photo en bénéficiera bien évidemment.

Des adhérentes demandent si des ajustements seront faits pour l'année prochaine concernant les plannings des cours de pilates et de yoga. Il est répondu que l'association a dû mettre en place une solution d'urgence pour assurer la continuité des cours de janvier à juin 2023.

Cependant, les plannings vont être réétudiés au printemps pour s'adapter au mieux aux besoins des adhérents. Il y aura toujours les contraintes de disponibilité des salles et de planning des professeurs. Mais si tout est bien revu en amont (jours, horaires, disponibilité des salles et des professeurs) et en bonne intelligence avec tous les partenaires, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas. Les emplois du temps seront donc revus autant que faire se peut pour la saison 2023-2024.

L'association reconnaît que la communication a été compliquée pour tous, tant pour les adhérents, que pour les membres du Bureau pour la fin d'année 2022. Elle rappelle que les membres du Bureau sont tous bénévoles, qu'ils ont une famille, parfois un travail, une activité de parents et que, forcément, le temps manque et forcément, l'erreur étant humaine, des maladresses de communication peuvent parfois être faites. Chacune insiste sur le fait que toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir, donner de leur temps pour aider bénévolement l'association seront toujours les bienvenus. Il ne faut surtout pas hésiter à se manifester en ce sens.

La Présidente a tenu à remercier une nouvelle fois :

- La municipalité pour son soutien logistique avec le prêt des salles et financier via les subventions
- La Fédération de Familles Rurales Vendée pour son soutien et ses conseils, notamment avec l'appui de son avocate
- L'ensemble des adhérents de Familles Rurales Brétignolles pour leur fidélité à ses activités et leur bienveillance à l'égard des bénévoles
- Les membres du Conseil d'Administration de Familles Rurales Brétignolles pour leur travail, leur dévouement, leur entraide dans la bonne humeur

La parole est ensuite laissée à Messieurs GUY et PARETS pour conclure, puis chacun est invité à prendre le verre de l'amitié.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h